



Mis en ligne le 13/12/2022

N°2022/796
du 13 décembre 2022

ARRÊTÉ

portant levée de l'interdiction temporaire d'accès et de circulation

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PAITA

- VU la loi n°69-05 modifiée du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et Dépendances,
- VU la loi organique n°99-209 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi n°99-210 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
- VU l'arrêté n°2022/792 du 9 décembre 2022 portant interdiction temporaire d'accès et de circulation,
- Considérant que les fortes pluies annoncées le 09 décembre 2022 ont cessé le 10 décembre 2022,
- Considérant que les ponts et radiers pour lesquels l'interdiction temporaire d'accès et de circulation a été prise n'encourent plus de risque imminent d'inondation,
- Considérant qu'il convient de lever l'interdiction temporaire d'accès et de circulation,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

L'interdiction d'accès et de circulation sur l'ensemble de la voirie des ponts et radiers prise par l'arrêté n°2022/792 du 9 décembre 2022 susvisé est levée.

ARTICLE 2 :

Les panneaux de signalisation de l'interdiction temporaire d'accès et de circulation implantés à l'entrée des ponts et radiers visés par l'arrêté susmentionné sont retirés.

ARTICLE 3 :

Le délai de recours contre le présent acte devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie est de deux (2) mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général, le directeur des services techniques et le directeur de la sécurité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le Maire



Willy GAVOHAU



NOUVELLE-CALÉDONIE
COMMUNE DE PAITIT

AMPLIATIONS :

- S.G.	1
- S.G.A	2
- DST.....	1
- DSIS	1
- DSP	1
- DSCGR	1
- Gendarmerie.....	1
- Archives.....	1
- Communication.....	1